

Élections québécoises 2022
**La MRC présente ses demandes en matière de mobilité
et de développement durable**

Saint-Constant, le 20 septembre 2022 – Une gestion adaptée des transports et de la mobilité et une sensibilité accrue face aux défis environnementaux sont des axes d'intervention prioritaires en matière de développement durable pour la MRC de Roussillon. En ce sens, les maires et mairesses énoncent clairement leurs attentes face à ces enjeux dans le but d'obtenir des engagements concrets de la part des partis politiques québécois.

Transport et mobilité

Les élus demandent aux candidats de manifester leur appui en faveur des dossiers suivants :

- Priorisation du dossier d'opportunité en vue du réaménagement de la route 132 entre la rue Principale à Delson et l'autoroute 730 à Sainte-Catherine et Saint-Constant.
- Identification du boulevard Sainte-Marguerite comme route provinciale; élargissement et sécurisation de cette route.
- Poursuite de la voie préférentielle sur l'Autoroute 30 entre La Prairie et Châteauguay.
- Aménagement d'une sortie sur l'autoroute 30 au sud des périmètres d'urbanisation des villes de Delson et Saint-Constant, ainsi qu'une sortie sur l'autoroute 30 à Léry.
- Aménagement de bretelles d'accès à l'autoroute 15 pour desservir les quartiers industriels de Delson et de Candiac, ainsi que le quartier TOD de la gare à Candiac.
- Mise en place d'un lien de transport structurant est-ouest jusqu'à Châteauguay et implantation d'une offre de transport collectif de qualité par autobus entre le terminus de ce lien à Châteauguay et le pôle intermodal Dorval.

« Assurer une meilleure desserte régionale de transport collectif et faciliter l'accès aux infrastructures d'importance, comme l'hôpital de Châteauguay et

le campus universitaire de Saint-Constant, est une priorité pour les citoyens et citoyennes de Roussillon », souligne le préfet de la MRC et maire de Delson, Christian Ouellette.

« Le manque criant d'offre de transport collectif intra-Rive-Sud dans l'axe est-ouest est un constat indéniable sur le territoire de Roussillon. Ainsi, le tracé envisagé par la Caisse de dépôt et placement du Québec ne doit pas tenir compte des limites territoriales de l'agglomération de Longueuil, mais plutôt des besoins de mobilité de l'ensemble de la Rive-Sud, voire de la Couronne Sud, comme le mentionnait récemment le président de la Table des préfets et des élus de la Couronne Sud », rappelle le maire de Châteauguay, Éric Allard.

Environnement et développement durable

La protection de l'environnement et le développement durable font partie des priorités de la MRC. Dans cet esprit, il est primordial de protéger les cours d'eau et leur biodiversité, tout en assurant l'approvisionnement de la population en eau potable de qualité en respectant les plus hauts standards.

Ainsi, la MRC de Roussillon formule deux demandes importantes :

- Aide financière en soutien à la modernisation et l'entretien du réseau d'aqueducs de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée de la Châteauguay qui dessert Mercier, Sainte-Martine, Saint-Isidore et Saint-Urbain-Premier.
- Aide financière du gouvernement du Québec pour réaliser des travaux d'envergure sur le bassin versant de la rivière Saint-Régis.

« Les équipements atteignent leur fin de vie utile et doivent être remplacés et modernisés. L'usine de traitement de Châteauguay ne suffit plus à la demande des villes qu'elle dessert, dont la population ne cesse de croître. Il nous apparaît plus qu'urgent d'être actifs dans ce dossier afin d'assurer à la population un approvisionnement en eau potable qui respecte les plus hauts standards de qualité », souligne la mairesse de Mercier, Lise Michaud.

« Les municipalités de Sainte-Catherine, de Saint-Constant, de Saint-Isidore et de Saint-Rémi se sont mobilisées pour freiner l'érosion des rives, prévenir les inondations et recharger la nappe phréatique de la rivière Saint-Régis. Toutefois, les efforts consentis par les municipalités, les investissements et les mesures de prévention et de surveillance qu'elles mettent en place ne suffisent plus : des investissements structurants s'avèrent ainsi essentiels. Qui plus est,

cette démarche novatrice et concertée pourra d'ailleurs servir de modèle pour d'autres régions du Québec », ajoute Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant.

Pour consulter la plateforme des priorités régionales de la MRC de Roussillon, consultez le site de la MRC : roussillon.ca/plateforme2022.

- 30 -

Source et renseignements :

Anne-Louise Milot, directrice des communications et des relations
gouvernementales | 450 638-1221, poste 330
communications@mrcroussillon.qc.ca